



→	de votre part à l'attention du cfp arts
←	de la part du cfp arts à votre attention

## **INSCRIPTION PROVISOIRE 2021/22** ESBDi

### Déroulement et documents à fournir



### PRÉ-INSCRIPTION: du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2021

#### → **Documents à envoyer au cfp arts par e-mail pour la pré-inscription**

- Formulaire *Inscription provisoire en École supérieure de bande dessinée et illustration*
- Documents attestant l'identité:  
CH: carte d'identité ou passeport + attestation de famille ou livret de famille  
Autre: passeport + permis de séjour ou carte de légitimation de fonctionnaire international-e
- Documents attestant de la représentation légale (si parents divorcés)
- Documents attestant le domicile:  
Genève (origine non-genevoise): attestation/permis d'établissement  
Autre canton (origine non-genevoise): demander le formulaire *Demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile*  
France (origine non-genevoise): avis de taxation pour l'impôt à la source 2020 ou carte de légitimation de fonctionnaire international-e
- Documents attestant le prérequis scolaire:  
Le CFC/équivalent ou le dernier carnet scolaire attestant que le/la candidat-e est en année terminale pour son obtention

#### ← **Documents envoyés du cfp arts par e-mail dès réception complète de votre inscription**

- Consignes pour le portfolio, à présenter au concours d'entrée en mai
- Demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile* (le cas échéant)

### INSCRIPTION DÉFINITIVE

#### → **Confirmation d'inscription**

- E-mail de votre part à envoyer jusqu'au 19 avril confirmant votre pré-inscription  
Si cette confirmation ne parvient pas dans les délais au cfp arts, vous ne serez pas convoqué-e au concours.

#### ← **Concours: date et heure de passage**

- E-mail du cfp arts envoyé dès le 27 avril  
Vérifiez vos spams et si rien reçu au 29 avril, renseignez-vous au secrétariat par e-mail.

#### ← **Concours: résultat**

- E-mail du cfp arts envoyé début juin (confirmation officielle par courrier postal)